

L.M.G.A. sas



Pour l'amélioration des espaces de vie et de travail



RAPPORT RSE



ELEC GA

Pour l'amélioration des réseaux CFA & CFO



Engagé à la sensibilisation des partenaires et fournisseurs...

Nous sommes ravis de vous présenter notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) chez LMGA et sa filiale ELEC GA.

Nous sommes conscients de notre impact sur l'environnement et nous nous engageons à minimiser notre empreinte écologique en adoptant des pratiques durables. Nous sommes également déterminés à offrir un environnement de travail sûr et sain à tous nos employés, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur. Nous croyons fermement que la loyauté des pratiques est essentielle pour maintenir la confiance de nos clients et nous nous engageons à respecter les normes éthiques les plus élevées dans toutes nos interactions avec eux.

Nous sommes fiers de notre engagement sur la base des directives de l'ONU, en matière de développement durable, et nous continuerons à travailler dur pour améliorer notre performance dans tous les domaines de la RSE. Merci de votre attention.

L'ENVIRONNEMENT

Depuis la création de l'entreprise, LMGA et sa filiale ELEC GA s'engagent à adopter une démarche d'économie circulaire en limitant la consommation et les gaspillages de ressources, ainsi que la production des déchets. Pour cela, nous mettons en œuvre les actions suivantes :

Choix de matériaux éco-responsables

- ❖ Nous choisissons des matériaux éco-responsables pour la fabrication de nos produits, et privilégions les produits classés A+ que nous présentons dans un catalogue. Ces matériaux sont issus de sources renouvelables et recyclables, et respectent les normes environnementales en vigueur. Ce catalogue permet à nos clients de faire des choix éclairés.
- ❖ Nous privilégions les achats en France et sélectionnons nos fournisseurs dans un rayon de 15 km autour du chantier. En favorisant les circuits courts, nous réduisons notre empreinte carbone. Nous avons également sélectionné des fournisseurs proposant des livraisons en 2h à vélo, un mode de transport écologique et rapide, qui contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la lutte contre la pollution de l'air et favorise les mobilités douces.
- ❖ Nous avons élaboré une charte environnementale, qui définit les principes et les engagements de notre entreprise en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Cette charte est affichée dans nos locaux et disponible à l'ensemble de nos parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires, etc.).



Démarche de réemploi des matériaux

- ❖ Avec notre partenaire, l'association ARES, nous avons mis en place une démarche pour le réemploi des matériaux. Elle consiste à récupérer les produits usagés et à leur donner une seconde vie, soit en les réparant, soit en les transformant en nouveaux produits.



Déchets de chantiers recyclés

- ❖ Nous trions et recyclons les déchets de chantiers. Nous établissons des bons de suivi des déchets (BSD), qui attestent de la traçabilité et du traitement des déchets. Nous avons signé un contrat de partenariat avec ARES, une association qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation d'exclusion, pour le recyclage des matériaux.

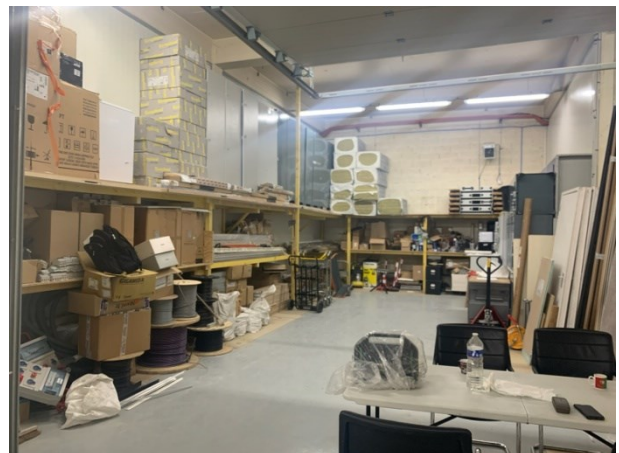




GED Gestion Electronique de Documents

Optimisation des moyens

- ❖ Nous utilisons des véhicules hybrides pour nos déplacements professionnels, ils offrent une meilleure performance énergétique et une moindre émission de polluants que les véhicules conventionnels.
- ❖ Nous appliquons une politique d'économies d'énergies dans nos bureaux. Elle passe par l'optimisation de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation, ainsi que par l'utilisation d'équipements économes en énergie et de sources d'énergie renouvelable au travers de notre fournisseur d'Énergie verte.
- ❖ Nous disposons de poubelles de tri dans nos locaux, les déchets (papier, plastique, verre, métal, etc.) sont orientés vers les filières de recyclage appropriées.
- ❖ Nous avons adopté une gestion électronique des documents, qui consiste à numériser, stocker, archiver et partager les documents de manière dématérialisée, ce qui réduit la consommation de papier et d'encre, ainsi que l'espace de stockage physique.
- ❖ Nous avons créé un dépôt pour la centralisation des livraisons et du stock, qui nous permet de regrouper les commandes et les produits en un seul lieu, et de réduire ainsi les coûts logistiques et les impacts environnementaux liés au transport.



LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SÉCURITÉ

Notre entreprise s'engage à respecter les conditions de travail et la sécurité de ses collaborateurs, ainsi qu'à assurer la continuité de son activité face aux aléas, notamment la pandémie de Covid-19. Pour cela, nous mettons en œuvre les actions suivantes :

Bien-être au travail & Politique RH

- ❖ Nous encourageons l'autonomie et l'indépendance de nos collaborateurs, en leur laissant une marge de liberté dans l'organisation de leur travail. Nous leur offrons la possibilité de télétravailler, lorsque cela est compatible avec leur fonction. Nous tenons compte des contraintes familiales de nos collaborateurs, en leur proposant des solutions de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, telles que des horaires flexibles, des congés parentaux.
- ❖ Nous réalisons des entretiens annuels avec nos collaborateurs, qui nous permettent d'évaluer leurs compétences, leurs besoins, leurs attentes, et leurs perspectives d'évolution. Nous favorisons le dialogue social et la participation des collaborateurs aux décisions qui les concernent.
- ❖ Nous garantissons l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, en appliquant les principes de non-discrimination et de transparence dans la politique de rémunération. Nous veillons à ce que les écarts de salaire soient justifiés par des critères objectifs, liés aux qualifications, aux responsabilités, ou à la performance.
- ❖ Nous nous engageons à proposer des contrats à durée indéterminée (CDI), qui assurent la stabilité et la sécurité de l'emploi de nos collaborateurs.
- ❖ LMGA s'engage à favoriser l'emploi de personnes en reconversion. L'entreprise a signé un contrat avec l'association **Ares**, qui vise à accompagner les personnes en reconversion dans leur recherche d'emploi.
- ❖ Nous évaluons les risques professionnels auxquels sont exposés nos collaborateurs, et nous mettons en place des mesures de prévention et de protection adaptées, conformément à la législation en vigueur. Nous veillons à la santé physique et mentale de nos collaborateurs, en leur proposant des formations aux gestes et postures.
- ❖ Nous élaborons des plans de continuation d'activité, qui définissent les modalités d'organisation du travail en cas de crise, telle que la pandémie de Covid-19. Ces plans prévoient notamment le recours au télétravail, le respect des gestes barrières, la fourniture de matériel de protection, et la communication régulière avec les collaborateurs⁴.



LMGA sas
Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite de la direction.



PLAN DE CONTINUTE
D'ACTIVITE
En cas de
PANDEMIE GRIPPALE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES

LMGA et sa filiale ELEC GA s'engagent à respecter la loyauté des pratiques dans l'exercice de son activité, en se conformant aux principes éthiques et déontologiques qui régissent notre secteur. Pour cela, nous mettons en œuvre les actions suivantes :



- ❖ Elaboration d'une charte éthique et déontologique, qui définit les valeurs, les règles et les engagements de notre entreprise en matière de respect des lois, des droits humains, de l'environnement, de la concurrence et de la lutte contre la corruption. Cette charte est diffusée à l'ensemble de nos collaborateurs et disponible pour nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires, et nous les invitons à la respecter et à la faire respecter.
- ❖ Nous avons instauré une politique de transparence et de modération concernant les cadeaux reçus ou offerts dans le cadre de nos relations d'affaires. Les bons plans et les cadeaux sont partagés au sein de l'entreprise. Ce dispositif renforce la confiance et la solidarité entre collaborateurs.
- ❖ Nous avons établi des contrats-cadres avec nos partenaires sous-traitants. Ils précisent les modalités de collaboration, les obligations réciproques, les critères de qualité, les délais, les tarifs et conditions d'interventions sur les chantiers. Tous les intervenants portent des tenues à l'image de l'entreprise leurs permettant d'être facilement identifiables.
- ❖ Nous vérifions le respect de la réglementation fiscale et sociale de nos partenaires sous-traitants, en nous assurant du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales. Nous nous assurons également que tous nos partenaires disposent d'une carte professionnelle, qui atteste de leur identité, de leur qualification.

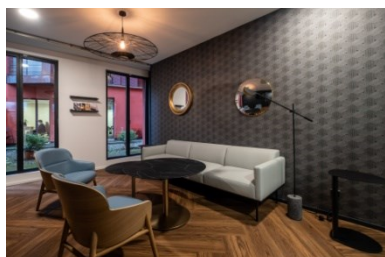


LA RELATION CLIENTS



LMGA et sa filiale ELEC GA s'engage à développer une relation de confiance et de qualité avec ses clients, en leur offrant des prestations adaptées à leurs besoins et à leurs attentes. Pour cela, nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- ❖ Nous désignons un interlocuteur dédié sur chaque chantier, qui assure le suivi et la coordination des travaux, et qui reste à l'écoute des demandes et des remarques des clients. Cet interlocuteur est le garant du respect des délais, du budget, et de la satisfaction des clients.
- ❖ Nous utilisons un logiciel de gestion de chantier,  Archipad qui nous permet de gérer efficacement les différentes étapes du projet, de la conception à la livraison. Ce logiciel nous permet de rédiger des comptes rendus de réunions de chantier, de réaliser des réceptions de chantier, et de traiter les réserves éventuelles. Il nous permet également de partager les informations avec les clients, les fournisseurs, et les partenaires, de manière sécurisée et transparente.
- ❖ Nous appliquons une procédure et un mode opératoire rigoureux dans le suivi de nos chantiers. Nous nous assurons du respect des cahiers/charges, des plans, des spécifications techniques et des délais. Nous contrôlons régulièrement la qualité des travaux réalisés, et effectuons les vérifications avant la livraison au travers de l'outil  Archipad
- ❖ Nous élaborons des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) et des plans de prévention, qui définissent les mesures de prévention des risques professionnels sur les chantiers. Ces plans visent à protéger la santé et la sécurité des travailleurs.
- ❖ Nous adoptons une démarche pour un chantier propre et responsable. Nous limitons la consommation d'énergie et d'eau, nous trions et recyclons les déchets de chantier, nous utilisons des matériaux éco-responsables, nous évitons les nuisances sonores et visuelles, etc.
- ❖ Nous envoyons un questionnaire de satisfaction à nos clients à la fin de chaque chantier. Il nous permet de recueillir leur avis sur la qualité de nos prestations, et d'identifier les points à améliorer. Nous calculons le taux de satisfaction, il reflète le niveau de fidélisation et de recommandation de nos clients.
- ❖ Nous entretenons des relations fidèles et durables avec nos fournisseurs et nos prestataires, qui sont des partenaires essentiels de notre réussite. Nous les sélectionnons selon des critères de qualité, de fiabilité, de compétitivité, et de responsabilité sociale et environnementale. Nous les rémunérons de manière équitable et dans les délais convenus.
- ❖ Nous disposons des assurances et des certifications professionnelles nécessaires pour exercer notre activité. Nous nous engageons à respecter les obligations légales et contractuelles qui nous incombent, et à assumer nos responsabilités en cas de dommage ou de litige.



35t CO²



**Equivalence :
51 arbres plantés
par an**

Source Ecotree, basée sur
Utilisation véhicules société
Nbre de smartphones
Nbre de stations de travail
Usages des locaux

Nos actions à venir

Chez LMGA, nous sommes conscients de notre responsabilité sociale et environnementale, et nous nous engageons à agir en faveur d'un développement durable. Pour cela, nous avons défini des actions à venir, qui visent à renforcer notre performance globale et à créer de la valeur partagée pour toutes nos parties prenantes.



- ❖ Poursuivre notre recherche de produits toujours plus éco-responsables, qui respectent les critères de qualité, de sécurité, et d'innovation, tout en réduisant leur impact sur l'environnement.
- ❖ Continuer à sensibiliser nos collaborateurs et nos partenaires sur les enjeux d'une démarche responsable. Nous les encourageons à adopter des pratiques éthiques, solidaires, et écologiques. Nous valorisons leurs initiatives et leurs contributions à la politique RSE de l'entreprise.
- ❖ Remplacer certains véhicules par une flotte propre. Cela ce traduit par l'acquisition de véhicules électriques ou Hybrides, et par la mise en place de solution de mobilité durable lorsque cela est possible.
- ❖ Réduire notre empreinte CO² et viser la neutralité carbone d'ici 2030.

En adoptant ces actions, LMGA affirme son engagement pour un avenir plus respectueux de l'environnement et plus solidaire et rendre compte de ses progrès de manière transparente. Nous espérons ainsi contribuer à la transition vers une société plus durable et plus équitable.